

qui s'est glissée dans la rédaction de la phrase, où l'ordre des villes a été interverti. Beauvais fut vacant en 1679, même avant Meaux; l'archevêque de Sens, Mgr de Montpezat, mourut en 1685, et ce n'est que huit ans plus tard, en 1693, que notre Eglise fut veuve du pasteur qui l'avait conduite presque un demi-siècle. La distraction est sans importance. Mais l'affirmation est-elle aussi incontestable, quand elle nous donne à entendre que ce fut le Chapitre, en qualité de premier représentant du clergé et des fidèles, qui prit l'initiative d'une demande et l'adressa comme l'expression de ses plus vives espérances au prélat qu'il estimait, à bon droit, en être le plus digne?

D'assez fortes présomptions nous inclinent à douter que les capitulants soient sortis d'une réserve qui était trop conforme à leurs traditions pour être oubliée : d'un côté, en effet, il répugnait, à leur dignité de s'arrêter à des vœux simplement platoniques, et de l'autre, la prudence leur conseillait de ne pas soulever une opposition prématurée à des candidatures entrevues depuis longtemps. Le simple exposé des faits démontrera que le silence de leurs archives doit correspondre au silence observé dans le cours de leurs délibérations.

Camille de Neufville de Villeroy s'éteignit, dans la nuit du 2 au 3 juin, sur les deux heures, à l'hôtel du Gouvernement. Dès sept heures du matin, les chanoines s'assemblent au nombre de onze, sous la présidence de leur doyen, Joseph Damas de Marcillat. C'étaient Claude d'Albon, archidiacre, Edme-François de Talaru de Chalmazel, chantre, Christophe de Rochebonne, chamarier, Emmanuel Charpin de Gênetines, Grand-Custode, Charles de Rochebonne, François d'Albon de Sugny, Gaspard de Foudras, Louis Charpin de Gênetines, Jacques de Sarron, Antoine Charpin de Gêne-